

Bonjour à toutes & tous

L'ANR a signé le 23 août 2021, un partenariat avec MILEADE né du rapprochement entre CAP France et Vacancier, qui commercialise des séjours de vacances sous la marque MILEADE, dans des Villages Clubs et des Hôtels en France.

Cette convention ciblée voyage groupe, est aussi destinée aux voyages individuels si nos adhérents souhaitent voyager seul pour convenances personnelles comme adapter le séjour à leurs contraintes.

Aux termes de notre convention, MILEADE applique à nos adhérents une remise de 10 % toute l'année sur les séjours Individuels MILEADE sur la base du tarif public, hors promotions. Cette remise est applicable au conjoint et au(x) éventuel(s) enfant(s) à charge séjournant avec l'ayant droit.

Pour réserver leurs séjours, les adhérents individuels devront passer par les outils de réservation directs de notre partenaire :

- soit la centrale téléphonique de réservations MILEADE au numéro : 04 87 75 00 50 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 12h

- soit le site internet MILEADE dédié aux partenaires, via le lien URL suivant : <https://reservation-partenaires.mileade.com/> pour la réservation des séjours en ligne, en renseignant leur code avantage partenaire pour accéder au site et pour bénéficier des avantages MILEADE.

Après la saisie de ce code, les tarifs affichés tiennent compte de la remise.

Lors de l'accès, l'adhérent aura à fournir ou saisir, le code partenaire des adhérents à l'ANR, soit **MILANR**

Actuellement, vous pouvez bénéficier « Supplément chambre Individuel offert » valable jusqu'au 26/03/23 sur une sélection de dates et destinations à la mer avec le code **MILSOLO23**, cumulable avec la remise partenaire ainsi que la réduction Quartier d'Hiver. Détails et conditions de l'offre :

<https://reservation-partenaires.mileade.com/bons-plans/offre-sejour-solo/>

La combinaison de la touche clavier Ctrl enfoncée avec un clic gauche de la souris, ouvre les liens.

Bonne lecture